



Commune de Mignovillard

Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communilles-en-Montagne

LES INFOS ■ MAI 2023

CONVIVALITE

Repas fête des mères



Comme annoncé, il aura lieu le vendredi 2 juin 2023 à la salle des fêtes de Mignovillard à 20h00.

Toutes les mamans sont cordialement invitées.

Merci de vous inscrire dès à présent en mairie (en découpant et nous retournant le coupon disponible en bas de page). par

mail : mairie@mignovillard.fr ou par téléphone 03 84 51 31 02

Date limite d'inscription 27 mai

En espérant vous retrouver nombreuses pour ce moment de détente, à très bientôt

Apéritif fête des pères

Nous serons heureux de recevoir les papas de notre commune pour un temps convivial à la salle des fêtes de Mignovillard le vendredi 16 juin 2023 à 19H30. L'inscription n'est pas obligatoire mais recommandée pour faciliter l'organisation. Les modalités d'inscription sont identiques que celles pour le repas de la fête des mères.

CITOYENNETE

Ramassage de printemps

Avis aux bonnes volontés samedi 13 mai à 9h00 pour un nettoyage de printemps

Rendez vous vers le terrain de sports rue du Martinet. Et après l'effort, le réconfort avec un petit temps convivial. Apporter gants et quelques outils de jardinage.

Formation défibrillateur et massage cardiaque

Cette formation dispensée par les pompiers est proposée le vendredi 9 juin à 20h30 à la salle des sports de Mignovillard (à partir de 10 ans). Inscription en mairie pour faciliter l'organisation.

Mégots



on sait que les cigarettes sont mauvaises pour la santé des êtres humains mais elles le sont également pour la santé de la nature car le mégot jeté à terre met environ 12 ans à se dégrader complètement et il contient des substances dangereuses (plomb, mercure, dioxyde de titane, etc...) qui peut polluer jusqu'à 500 l d'eau pour un seul mégot. Alors SVP ne le jetez pas dans la nature, il existe des petits cendriers de poche et des poubelles qui n'attendent que ça . On compte sur vous pour !

NOM :

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

PRÉNOM :

au repas de la fête des mères

NOM :

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

PRÉNOM :

à l'apéritif de la fête des pères

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Dépôts déchets verts

Ce dépôt mis à la disposition des habitants route de Mouthe est ouvert le samedi depuis le 1er avril.

Il y a des emplacements matérialisés pour chaque type de déchets. Nous vous remercions de bien vouloir les respecter. Les branches doivent être déposées en tas dans le même sens pour faciliter la reprise lors du broyage

Seuls les tontes de gazon, branches à broyer, feuilles, tailles de végétaux et plantes sont acceptés.

Les gravats sont à déposer à la déchetterie rue des Artisans à Mignovillard.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour le respect de ces consignes indispensables à la bonne tenue de ce lieu bien pratique pour chacun.

Composteur



La redevance incitative aux ordures ménagères approche. Pour réduire au mieux ses déchets et avoir du bon compost, le Sictom Jura Est propose d'acquérir un composteur

made in Jura fabriqué à la scierie du Vaudioux, vous pouvez le commander sur le site sictom-juraest.fr/commander un composteur ou les appeler au 03 84 52 06 64. Le prix du composteur 400 L est de 20 € et celui de 600 L de 30 €.

CARAFE D'EAU

Il est encore temps de venir chercher en mairie la carafe d'eau offerte par le syndicat des eaux du SIE du syndicat du centre-est du Jura.



Astuces de bon usage : comment réduire et réutiliser ses tontes

Un terrain enherbé de 1m2 produit en moyenne 1kg/an de déchets de tonte. Autant de matière que la terre aimerait retrouver.

Laisser l'herbe sur place et s'éviter la corvée de ramassage, c'est possible grâce au mulching. Les brins d'herbe se retrouvent broyés finement et restent sur le sol où ils se décomposent très vite. **Ne pas couper trop court** pour éviter l'assèchement du sol. Un kit mulching peut s'adapter sur de nombreuses tondeuses.

Les avantages du mulching :

- Limiter le développement de la mousse et des herbes indésirables en enrichissant le sol.
- Conserver un sol riche en redonnant la tonte à la terre
- Ne pas avoir à transporter la tonte au dépôt de déchets verts.

Si l'on souhaite **tout de même ramasser l'herbe**, on peut l'utiliser :

- en paillage une fois sèche entre les rangs de légumes, autour des plantes d'ornement ou des arbres ;
- ou pourquoi pas l'utiliser pour planter des pommes de terre sur gazon.

COMMISSION ENFANCE

Carte Avantages Jeunes

La e-carte Avantages Jeunes est à nouveau proposée par la commune à tous les jeunes de moins de 18 ans* qui en feront la demande.

Cette carte d'une valeur de 9 € et initiée par la Région propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes en Bourgogne Franche Comté.

La e-Carte Avantages jeunes s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans tout statut confondu. Il n'y a pas de minimum d'âge : les enfants peuvent en bénéficier mais les avantages doivent concerner les enfants et non les parents.

Édition Doubs ou Jura. Pour mieux s'adapter aux habitudes de chacun, il est possible d'opter pour l'édition « Besançon Haut Doubs » ou l'édition « Jura », et ainsi bénéficier d'offres ou de réductions spécifiques.

Les jeunes seront invités à un moment convivial au début du mois de septembre. Les cartes seront remises en mains propres à cette occasion.

Pour bénéficier de la e-Carte offerte, les jeunes de moins de 18 ans (inclus) doivent s'inscrire avant le 30 juin à la mairie.



* Résidents secondaires non concernés

